

La grande incertitude sur la surface régionale en céréales à paille demeure

Fin janvier, les parcelles de céréales semées avant la mi-octobre 2023 dans les sols les plus sains sont bien implantées et présentent une croissance satisfaisante. En revanche, pour les semis tardifs, l'implantation des céréales est mauvaise. Globalement, beaucoup de champs souffrent de l'excès d'eau, en particulier dans les sols hydromorphes. De plus, de nombreux désherbages et traitements contre les pucerons n'ont pas pu être effectués.

Les exploitants réaliseront dès que possible un bilan de l'état des cultures de colza et de céréales dégradées par l'excédent d'eau. Des retournements de parcelles et des reports de semis vers de l'orge de printemps, des protéagineux de printemps, du maïs et du tournesol auront lieu, selon la disponibilité des semences.

Très provisoirement, la surface régionale en céréales à paille devrait chuter en un an de 107 000 ha (- 21 %).

Récolte 2024

		Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	
							Total	% 2024/23
Céréales								
Blé tendre	S R P	41,3	69,1	69,1	71,7	46,9	298,2	-19,3
Orge d'hiver	S R P	10,4	13,0	11,4	16,8	7,1	58,7	-21,7
Orge de printemps	S R P							
Maïs grain (*) (n.c semences)	S R P							
Avoine	S R P	0,8	0,7	0,8	0,6	0,2	3,1	-21,7
Triticale	S R P	6,0	6,4	6,8	5,0	4,9	29,1	- 12,0
Blé dur	S R P	0,1	1,8	0,1	0,1	5,0	7,1	-66,0
Toutes céréales	S P							
Oléoprotéagineux								
Colza	S R P	15,2	21,8	22,5	28,5	12,6	100,5	+3,5
Tournesol	S R P							
Pois protéagineux	S R P							
Productions fourragères								
Maïs fourrage	S R							

Source : DRAAF SRISE- FranceAgriMer, estimation au 1er février 2024